

Délibération n°2022/02 du 14 avril 2022

Composition transitoire du comité des nominations et des rémunérations

Le conseil d'administration de l'AFPA, sur proposition de son président,

Vu le code du travail, notamment son article R. 5315-5 ;

Après en avoir délibéré le 14 avril 2022, décide :

Article I

La composition transitoire du comité des nominations et des rémunérations est la suivante :

- Jean AGULHON (Président)
- Bruno LUCAS
- Ulric DE LA BATUT
- Martial GARCIA
- Thierry NELSON

Article II

La directrice générale assure l'exécution de la présente délibération.

Fait à Montreuil le 14/04/2022

La Présidente par intérim du conseil d'administration

Nathalie Vaysse